

## **Rencontre du CSA avec le ministre de la Culture et de la Communication**

Le 12 février, le CSA a reçu le ministre de la Culture et de la Communication pour discuter des sujets qui réclament une intervention coordonnée du gouvernement avec l'instance de régulation. La TNT a tout d'abord été évoquée, le ministre ayant confirmé le calendrier du rapport Boyon, ainsi que la préemption par le gouvernement de trois canaux supplémentaires pour des chaînes de service public. À ce propos, le Conseil a rappelé sa volonté de conduire dans les délais prévus le réaménagement des fréquences et de disposer pour cela des instruments juridiques nécessaires. Concernant la protection de l'enfance, le CSA a déploré l'échec de la proposition de loi qui devait lui donner davantage de moyens juridiques.